

Le décret du conseil C.P. 1786 du 8 avril 1949 créait une Commission royale devant faire enquête et rendre avis sur:

1° Les principes sur lesquels le programme du Canada devrait être fondé dans les domaines de la radiodiffusion et de la télévision.

2° Les organismes et les domaines d'activité du gouvernement canadien, tels que l'Office national du film, la Galerie nationale, le Musée national, les Archives publiques ainsi que le soin et la garde des archives publiques, la Bibliothèque du Parlement; les méthodes visant à faciliter la recherche, y compris les octrois aux boursiers par l'entremise de divers organismes du gouvernement fédéral; le caractère et l'essor éventuels de la Bibliothèque nationale; l'envergure ou les activités de ces organismes, la façon de les diriger, financer et contrôler, et autres questions connexes;

3° Les méthodes à employer concernant les relations entre le Canada et l'Organisation des Nations Unies, pour l'éducation, la science et la culture et les autres organisations analogues;

4° Les relations du gouvernement canadien et de l'un ou l'autre de ses organismes dans les divers groupements bénévoles d'envergure nationale qui intéressent la présente enquête.

Des séances publiques ont eu lieu à Ottawa du 3 août au 8 septembre 1949; environ trente organisations nationales ou représentants d'organismes de l'État ont présenté des mémoires relatifs à toutes les questions comprises dans l'ordre de renvoi.

Du 11 octobre au 5 novembre de la même année, le programme de la Commission comportait des séances dans l'Ouest canadien. Le reste du mois de novembre, la Commission a siégé à Toronto et à Montréal et, du 10 au 29 janvier 1950, à Québec et dans les provinces Maritimes.

Section 5.—Bibliothèques publiques

Le relevé statistique des bibliothèques publiques au Canada à l'égard de 1946-1948 fait voir des dépenses sans précédent pour les bibliothèques publiques en 1947, soit de \$3,931,000 contre \$2,890,000 en 1945 et \$2,041,000 en 1937. Les dépenses pour l'achat de matière à lire passent de \$584,000 en 1945 à \$812,000 en 1947 et le nombre de volumes disponibles pour la circulation, de 475,000 à un sommet de 6,431,000. Les subventions provinciales augmentent de 56 p. 100 au regard de 1945, augmentation attribuable surtout à une loi d'Ontario qui appelle des subventions basées sur les traitements versés et le nombre de volumes.

La circulation des livres est tombée presque au niveau de 1937, fait qui se produit dans d'autres pays à cette époque, mais cela tient en partie à ce que les bibliothèques publiques de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient en voie de réorganisation, ce qui a retardé le progrès normal de la circulation au Canada.

Les bibliothèques signalent, par contre, le progrès de leurs services auxiliaires tels que le prêt de films, de disques et de reproductions d'œuvres d'art. Près d'une centaine des 680 bibliothèques publiques déclarent posséder en propre ou en dépôt des films qu'elles prêtent au public; c'est un service relativement récent. Les rapports de 40 bibliothèques mentionnent 4,000 films (2,996 en dépôt), 22,682 représentations et 2,199,342 spectateurs.

Le nombre de bibliothèques régionales et de services spécialisés pour enfants accuse une augmentation. Dans l'Ontario, 12 biblio-coopératives de comté et 6 bibliothèques de township ont été organisées, soit une de plus dans chaque cas depuis 1945; la Nouvelle-Écosse a organisé la bibliothèque de la vallée d'Annapolis et travaille à en aménager d'autres. Les trois provinces des Prairies, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, en font autant. En 1947, les services urbains pour en-